



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

29 mars 2019

CSRC - 2019 - Accord de coopération Fintech

2019 - Accord de coopération Fintech entre l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la China Securities Regulatory Commission (CSRC)

 Télécharger le contenu

Mots clés

INNOVATION

CRYPTO-ACTIFS

COOPÉRATION

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02